Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8270959
Centre d'intérêt: 640

Cloutier, Claude.

Activités d'évaluation dans le projet Saskebec : dossier de travail / Claude Cloutier, Paul Danvoye. -- [Québec] : Service général des moyens d'enseignement, 1977.
42 f. en foliation multiple ; 28 cm.

Code: 54-9129.

Cote Dewey: 384.55456/C647a Cote LC: HE/9721/.C38

Descripteur(s): *Télécommunication *Satellite de communication *Télévision éducative *Participation *Evaluation en éducation *Education des adultes *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Saskebec (Projet) *Baie Saint-Paul (Québec) *Zenon Park (Saskatchewan) *Saskatchewan

Identificateur(s) de sujet: *Télévision communautaire

Dossier de travail relatif à l'évaluation du projet Saskebec, expérience de télécommunication par satellite devant relier en 1978 Baie-Saint-Paul à la communauté francophone de Zenon Park, en Saskatchewan, pour des échanges sur les plans communautaire et éducatif.

Les documents inclus sont les suivants: 1. sondage destiné à tous les artisans du projet; 2. schéma d'entrevue destiné aux comités constituant la structure de participation au projet; 3. schéma d'entrevue destiné aux comités constituant la structure de participation du secteur scolaire; 4. schéma d'entrevue destiné aux administrateurs scolaires; 5. répartition des heures d'utilisation du satellite dans le projet; 6. les communications Baie-St-Paul - Zenon Park; 7. la participation aux communications (perception, réactions et appréciations des artisans et des participants); 8. la cote d'écoute; 9. sondage destiné à la population de Baie-St-Paul.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Auteur de l'analyse: jr

EDUQ 8270959

TYPE DE DOCUMENT

Dossier de travail

TITRE

Activités d'évaluation dans le projet SASKEREC

AUTEUR

Claude Cloutier

Paul Danvoye

CODE

54-9129

DIFFUSION

[redacted]

IDENTIFICATION INTERNE

TEP-04-1077

Ministère de l'Education
Service général des moyens d'enseignement

ANNÉE Octobre 1977

formulaire TE-02-1175

LISTE DES DOCUMENTS

SASKEBEC

I Sondage destiné à tous les artisans du projet SASKEBEC

II Schéma d'entrevue destiné aux comités constituant la structure de participation au projet SASKEBEC

III Schéma d'entrevue destiné aux comités constituant la structure de participation du secteur scolaire

IV Schéma d'entrevue destiné aux administrateurs scolaires (commissaires, direction générale, direction des écoles, responsables de l'éducation permanente)

V Répartition des heures d'utilisation du satellite dans le projet SASKEBEC

VI Les communications Baie St-Paul - Zenon Park

VII La participation aux communications (perception, réactions et appréciations des artisans et des participants)

VIII La cote d'écoute

IX Sondage destiné à la population de Baie St-Paul (post-communication)

X Liste des documents produits par le responsable de la recherche et de l'évaluation du projet SASKEBEC d'août 1976 à juin 1977

SONDAGE DESTINE A TOUS LES
ARTISANS DU PROJET SASKEBEC

Les artisans

Caractéristiques socio-économiques

- âge
- sexe
- scolarité
- statut civil
- occupation (occupation du conjoint)
- nombre d'enfants, âge, sexe, scolarité (occupation et lieu de résidence des enfants)
- nombre d'années de résidence à Baie St-Paul ou Zenon Park
- famille originaire de Baie St-Paul ou Zenon Park
- prestige et influence
- revenu familial annuel

Engagement socio-communautaire antérieur à SASKEBEC

- participation dans les associations volontaires: Associations culturelles et sportives, Syndicat, parti politique, comité d'école ou de parents

- fréquence et nature des activités
- poste occupé dans ces groupes ou associations (président, secrétaire ou trésorier, membre du C.A. d'un comité responsable ou d'une activité)
- motivation et engagement dans cette participation
- participation politique au niveau municipal
- participation politique au niveau scolaire
- participation politique au niveau de l'église

Orientation sociale et générale

- secteurs de l'activité sociale qui préoccupent le plus l'artisan
- primauté des préoccupations (politiques, économiques, sociales, religieuses)

Les objectifs

Objectifs

- connaissance des objectifs
- objectifs clairement définis
- objectifs lairement perçus
- cohérence des objectifs
- ampleur des objectifs

Participation générale

- poste occupé dans le projet SASKEBEC
- sentiment d'appartenance à Télé Baie ou SASKEBEC

Perceptions du fonctionnement du comité

- orientation et intérêt vers les tâches ou les processus
- relations internes: dans le comité
    - . stratification
    - . contrôle
    - . cohésion
    - . participation
    - . conflit
    - . relations informelles
- relations avec l'environnement
    - . prestige du comité
    - . support de d'autres associations
    - . autonomie par rapport à la structure de participation
    - . autonomie par rapport aux permanents
    - . perméabilité: modalités d'intégration de nouveaux membres
    - . représentabilité
- processus d'intervention
    - . organisation de l'action: travail et réunions du comité
    - . communications, horizontales et verticales
    - . égalité dans la distribution des responsabilités
    - . base de distribution des responsabilités
    - . influence

- rétroaction

    . rencontres individuelles avec les permanents
    . rencontres entre le comité et les permanents
    . participation aux sessions de formation
    . participation aux assemblées générales

Satisfaction des artisans

- satisfaction générale

- satisfaction due à des facteurs particuliers

    . relations de travail
    . réunions du comité
    . prestige du comité
    . sentiment d'appartenance
    . sentiment d'utilité

Nationalisme et appartenance canadienne

- perception du nationalisme

- indépendance du Québec

- identité nationale

- relations francophones, anglophones

- perception des communautés francophones hors du Québec

- perception des objectifs de renforcement culturel du point de vue de Zenon Park

Attentes envers TVC à Baie St-Paul

- intérêt et attentes envers une TVC à Baie St-Paul après le projet SASKERDC
- conception du rôle d'une TVC à Baie St-Paul, agent de développement socio-culturel, communautaire et social
- contenu et programmation "idéale" d'une TVC à Baie St-Paul
- intérêt à poursuivre, participation bénévole à l'intérieur des comités existants pour organiser la programmation de la TVC

SCHEMA D'ENTREVUE DESTINE AUX COMITES CONSTITUANT LA STRUCTURE DE PARTICIPATION AU PROJET SASKEBEC

Renseignements généraux

- nom du comité
- date
- membres présents à la réunion

Objectifs

- description des objectifs généraux du comité
- objectifs clairement définis au niveau du comité et au niveau du projet SASKEBEC
- objectifs clairement perçus au niveau du comité et au niveau du projet SASKEBEC
- cohérence des objectifs au niveau du comité et au niveau du projet SASKEBEC
- ampleur des objectifs au niveau du comité et au niveau du projet SASKEBEC
- objectifs d'abord centrés sur le projet SASKEBEC ou sur Télé Baie comme projet de TVC

Modalités prévues de la communication avec Zenon Park

- durée de la communication (allocation du temps)
- importance des séquences pré-enregistrées
- durée prévue des séquences pré-enregistrées
- sélection des participants à la communication
- éléments à clarifier avec les homologues de Zenon Park avant la communication publique
- déroulement prévu de la communication
- attentes face aux réactions des homologues de Zenon Park

Fonctionnement du comité

- relations internes
    - . stratification
    - . contrôle
    - . cohésion
    - . participation
    - . conflits
    - . relations informelles
- relations avec l'environnement
    - . prestige du comité
    - . support d'autres associations
    - . autonomie par rapport à la structure de participation
    - . perméabilité, modalités d'intégration de nouveaux membres
    - . représentativité

- processus d'intervention

    . organisation de l'action: travail et réunions du comité
    . communications horizontales et verticales
    . égalité dans la distribution des responsabilités
    . base de distribution des responsabilités
    . influence

Satisfaction des artisans

- satisfaction générale

- satisfaction due à des facteurs particuliers

    . relations de travail
    . réunions du comité
    . prestige du comité
    . sentiment d'appartenance
    . sentiment d'utilité

III

S A S K E B E C

SCHEMA D'ENTREVUE DESTINE AUX COMITES CONSTITUANT
LA STRUCTURE DE PARTICIPATION DU SECTEUR SCOLAIRE

1. Renseignements généraux

- école
- nom du comité
- thème
- nombre et nom des participants par comité: enseignants et élèves
- quelques caractéristiques des participants:
  - enseignants: âge, sexe, matière(s) enseignée(s), niveau d'enseignement, connaissance et expérience en audio-visuel
  - étudiants: âge, niveau d'enseignement

2. Organisation du travail

- séances de travail:
  - nombre
  - durée
  - nombre de participants pour chaque réunion
  - À l'intérieur des cours
  - dans le cadre des activités scolaires
  - en dehors des heures de classe

3. Perceptions, attentes, objectifs

- conception du projet SASKEBEC
- attentes face au projet, à Zenon Park, au groupe homologue de Zenon Park
- attentes face à la TVC
- objectif général de la communication (thème)
- objectifs spécifiques de la communication (thème)
- objectifs poursuivis par l'équipe, par chacun des enseignants

4. Préparation de la communication

a) Modalités prévues

- durée de la communication
- répartition du temps entre les communications interactives et les séquences pré-enregistrées
- déroulement de la communication
- nombre de participants pendant la communication
- choix des participants pour la communication

b) Travail préparatoire à la communication

- scénario de la communication:
  - . choix du thème: expérience pédagogique, activité para-scolaire, consultation avec Zenon Park
  - . description du scénario de la communication
  - . séquence pré-enregistrée: contenu, moyen audio-visuel, production

5. Les effets du projet SASKEBEC sur le plan pédagogique et scolaire

- au niveau de l'école
- à l'intérieur des cours

6. Les communications avec Zenon Park, autres que les communications publiques par satellite

- communications pendant la période précédant la communication par satellite:
  - . fréquence
  - . nature des échanges
  - . moyens utilisés
- communications par satellite, autres que publiques:
  - . fréquence
  - . nature des échanges

S A S K E B E C

SCHEMA D'ENTREVUE DESTINE AUX ADMINISTRATEURS SCOLAIRES

(Commissaires, direction générale, direction des écoles, responsables de l'éducation permanente)

- conception du projet SASKEBEC;
- attentes face au projet;
- attentes face à Zenon Park;
- attentes face à la participation du milieu scolaire;
- attentes face à la TVE:
    - . rôle des secteurs scolaires
    - . localisation du studio
    - . financement
- effets du projet sur le plan pédagogique et scolaire:
    - . au niveau de l'école
    - . à l'intérieur des cours

V

S A S K E B E C

REPARTITION DES HEURES D'UTILISATION DU SATELLITE DANS LE PROJET SASKEBEC

1. Nombre d'heures d'utilisation du satellite: 115 heures.

2. Nombre d'heures de communications diffusées dans les localités: 50 heures.

3. Nombre d'heures disponibles en dehors des communications structurées: 65 heures.

4. Nombre d'heures de communication des secteurs communautaires: 34 heures.

5. Nombre d'heures de communication des secteurs scolaires: 16 heures.

Répartition des heures d'utilisation
du satellite dans le projet SASKEBEC

<table>
<tr><td colspan="4">Nombre d'heures d'utilisation du satellite
(115 heures)</td></tr>
<tr><td>Communications de studio à studio seulement
(65 heures)</td><td colspan="3">Communications diffusées dans les localités
(50 heures)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ces heures peuvent être utilisées à plusieurs fins en autres:

- pour l'organisation générale du projet

- pour la mise au point des thèmes, des émissions

- pour l'évaluation

- pour poursuivre des échanges

- etc.</td><td colspan="2">Secteur scolaire
(16 heures)</td><td colspan="2">Secteur communautaire
(34 heures)</td></tr>
<tr><td>Zenon Park
(8 heures)</td><td>Baie St-Paul
(8 heures)</td><td>Zenon Park
(17 heures)</td><td>Baie St-Paul
(17 heures)</td></tr>
</table>

VI

S A S K E B E C

LES COMMUNICATIONS BAIE ST-PAUL - ZENON PARK

Des 115 heures de temps d'antenne dont dispose le projet SASKEBEC, seulement 50 heures seront consacrées à la communication bidirectionnelle publique, c'est-à-dire diffusée à toute la population de Baie St-Paul et de Zenon Park. Des quelques 65 heures demeurant, une proportion encore indéterminée sera utilisée à la mise au point de la communication publique. Une autre portion servira à une évaluation de l'expérience par les deux groupes d'artisans. En pratique, chacun des comités de programmation, actuellement à l'oeuvre pour préparer une communication publique avec un groupe de Zenon Park, disposera d'un temps d'antenne légèrement supérieur à la communication publique qu'il devra assurer pour préparer cette communication et faire un retour sur celle-ci. Il devient évident que la majorité des communications bidirectionnelles seront de nature privée.

Du strict point de vue d'une analyse du contenu et des comportements des participants cette situation est susceptible d'influencer la nature et la qualité des communications. Les communications à caractère privé risquent de s'avérer plus spontanées, moins structurées alors que les communications publiques seront certainement plus formelles. Elles seront d'ailleurs d'autant plus formelles que l'objet même des premières communications bidirectionnelles privées, groupe à groupe sera de "scénariser" la commu-

nication publique. L'analyse des communications devra porter autant sur les communications privées que publiques. Or jusque maintenant il semble que l'on ait prévu de ne conserver sur bande que les communications publiques. Exclure les communications privées du champ de l'analyse reviendrait à amputer une partie vitale de l'expérience puisqu'au moment de la communication publique les groupes en présence à Baie St-Paul et à Zenon Park n'en seront pas à leur première prise de contact.

1. Modèle d'analyse des communications Baie St-Paul et Zenon Park

Plusieurs éléments entreront dans le modèle d'analyse des communications entre Baie St-Paul et Zenon Park. Certains sont déjà clairs dans notre esprit d'autres sont encore à préciser. Nous nous trouvons en effet dans l'impossibilité actuellement de prévoir exactement quel sera le déroulement de chacune des séances de communications entre Baie St-Paul et Zenon Park. Chacun des comités de programmation peut à la limite adopter une démarche différente des autres groupes qui entreront en communication avec des groupes de Zenon Park. Nous sommes cependant certains que quelle que soit la formule qu'adopteront les divers groupes impliqués en ce qui regarde la communication publique, chaque comité de programmation entrera par l'intermédiaire du satellite en contact avec un groupe de Zenon Park intéressé à échanger sur un thème précis.

1.1 L'interaction

Une dimension importante du projet SASKEHEC vise à expérimenter les diverses possibilités de la communication

bidirectionnelle à distance. L'analyse de l'interaction en groupe telle que conçue et opérationnalisée par BALES[1] nous permettrait de spécifier les modes d'interactions groupe à groupe qui émergeront à l'intérieur des communications tant privées que publiques. Le schéma de BALES nous permettra d'établir, si une fois le contact établi, les deux groupes partenaires dans une même tâche; mettre au point un scénario de communication publique, fonctionnent comme un seul groupe de tâche ou comme deux groupes distincts.

Le schéma de BALES comprend douze catégories selon les rôles tenus par les membres d'un groupe. Les catégories se correspondent deux à deux en fonction de six problèmes:

- l'information (6, 7)
- l'évaluation (5, 8)
- le controle (4, 9)
- la décision (3, 10)
- la tension (2, 11)
- l'intégration (1, 12)

---

1. BALES, R.F., Interaction process analysis, a method for the study of small groups, Cambridge, 1950.

I. Schéma des 12 catégories de Bales selon les rôles tenus

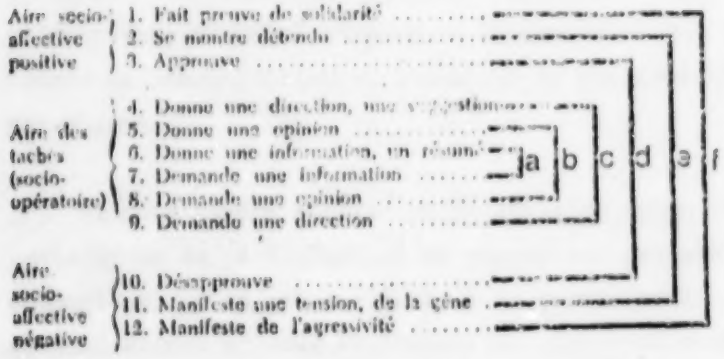

Les six catégories entrêmes correspondent à l'aire socio-affective positive (1, 2, 3) et négative (10, 11, 12). Les six catégories centrales à l'aire socio-opératoire de la tâche comprenant des apports ou des réponses (4, 5, 6) et des demandes ou des questions (7, 8, 9).

Les définitions des catégories que nous utiliserons ont été traduites à partir de BALES par Monique Lussier-Lortie, Anne Ancelin, Shütztzen Berger et Robert Masson.(2)

L'échantillon temps

L'utilisation du schéma de BALES pour l'analyse des groupes implique pratiquement une codification des comportements à chaque minute ou lorsqu'il y a changement marqué du comportement de la part d'un membre du groupe. Devant

---

2. Dans Anne Ancelin, Schütztzen Berger, L'observation dans les groupes de formation et de thérapie, Epi, Paris, 1972, pages 117-140.

quelques 115 heures de communication, il serait illusoire de vouloir codifier l'ensemble observations. Ceci ne présenterait au total d'abord un visionnement des 115 heures de communication et l'analyse de quelques 6900 observations.

Il nous faudra établir un échantillon temps représentatif de la participation de chacun des groupes aux communications et proportionnel à la participation à des communications privées et publiques. Celui-ci pourrait être de 10% à 15% de l'ensemble des communications ce qui ramènerait le nombre d'observation à traiter à 690 ou 1,035 selon le cas.

Pour sélectionner cet échantillon temps il importe qu'au cours de l'expérience soit tenue à jours une feuille de route indiquant clairement l'utilisation du temps d'antenne alloué à l'expérience.

L'échantillon temps définitif devra de plus tenir compte de nos propres intérêts dans cette expérience qui doivent demeurer centrés autant que possible sur le secteur scolaire. Il faudra sans doute privilégier dans un échantillon temps la participation du milieu scolaire. Même établir deux échantillons temps: un premier pour la participation socio-communautaire et un second sur la participation scolaire.

Pour l'instant, nous pouvons nous indiquer une limite d'heures qui auront à être soumises à l'analyse. Nous

pouvons poser qu'en principe, nous analyserons un maximum de 20 heures des communications de SASKEBEC. Ceci représente 17.4% du temps alloué à l'ensemble des communications. Si nous décidions par exemple de retenir pour l'analyse des communications, 10 heures pour le secteur socio-communautaire et 10 heures pour le secteur scolaire, ceci représenterait 26% de la participation du secteur scolaire et 13% de la participation du secteur socio-communautaire. A l'intérieur de ce temps maximum, nous pourrons encore privilégier des groupes ou des thèmes particuliers et à la limite laisser de côté les groupes dont la participation s'avèrera fort réduite en terme de temps par rapport à d'autres dont la participation sera plus importante.

1.2 Le contenu

En termes de contenu ici encore il nous apparait que s'engager dans une analyse méthodique du contenu de chacune des communications impliquerait des ressources énormes. L'échantillon temps mis au point précédemment pourrait aussi servir à l'analyse du contenu. Le cadre général de référence de l'analyse du contenu de chaque émission nous sera donné par les rapports d'entrevues de chacun des comités de programmation, entrevues au cours desquelles chaque comité nous aura précisé ses objectifs spécifiques dans la démarche poursuivie à travers le projet SASKEBEC. Outre l'analyse de contenu possible à partir de l'échantillon temps, nous disposerons aussi d'une description générale du contenu de l'ensemble de

chacune des émissions qu'il sera possible d'établir au fur et à mesure pendant le déroulement de l'expérience.

L'objectif principal ici est donc de cerner dans quelle mesure les échanges entre Baie St-Paul et Zenon Park "collent" aux objectifs initiaux de chacun des groupes impliqués.

Nous pourront bien sûr à travers cet échantillon temps analyser divers aspects de la communication proprement dite; importance en termes de temps des interventions des partenaires de Baie St-Paul et de Zenon Park, pertinence des interventions, etc..

2. L'analyse de la langue parlée

Une autre dimension intéressante de la liaison Baie St-Paul - Zenon Park réside dans le fait qu'il s'agit de deux communautés francophones. Le projet même fait formuler au départ par un universitaire du Centre d'études bilingues à l'Université de Régina, le Dr. Wilhelm. Les communautés impliquées ne vivent pas dans le même environnement linguistique et leur connaissance de la langue seconde ne prend pas la même importance dans leur vie quotidienne. Il demeure que la liaison s'effectuera en français et entre deux communautés francophones. Compte tenu de l'environnement linguistique des deux communautés impliqués il faudrait accorder une place dans notre évaluation à une analyse comparative de langue parlée au cours de l'expérience par les divers groupes impliqués. Définir et saisir en quoi chacune des deux communautés diffère de

l'autre tant pour les groupes du secteur communautaire que par les groupes du secteur scolaire. Notre échantillon temps pourrait ici servir de corpus à une analyse comparative de la langue parlée durant les communications.

3. Quelques hypothèses

Au niveau des trois dimensions que nous venons de situer les hypothèses de base s'articuleront autour des communications privées et publiques.

Au plan de l'interaction, celle-ci devrait être plus centrée sur l'aire des tâches socio-opératoires durant les communications privées. Le controle, l'évaluation, la décision et la tension devraient caractériser ces communications privées. Les communications publiques, elles, devraient s'articuler autour de l'information, l'évaluation et l'intégration. Globalement on peut aussi poser que l'intéraction sera plus spontanée dans les communications groupe à groupe au moment des communications privées.

Au plan du contenù, les échanges publics devraient être plus centrés sur le contenu envisagé, plus nettement reliés au contenu que lors des communications privées où l'on aura à planifier les modalités des échanges publics.

Enfin en ce qui regarde la langue parlée, une différence notable devrait surgir, chez les deux groupes entre la qualité de la langue parlée lors des communications privées par rapport aux communications publiques.

S A S K E B E C

LA PARTICIPATION AUX COMMUNICATIONS

(Perception, réactions et appréciations des artisans et des participants)

Actuellement nous ne pouvons encore déterminer les modes de fonctionnement de chacune des séances de communication. Nous savons cependant que les séances n'auront pas toutes le même contenu ni la même forme. Il y aura des communications privées et publiques entre divers groupes de Baie St-Paul et de Zenon Park. De plus, certains groupes communiqueront ensemble plus longtemps que d'autres. Nous croyons qu'une évaluation des communications du projet SASKEBEC doit s'appuyer sur des instruments susceptibles de rendre compte des perceptions, des réactions et de l'appréciation des participants aux séances de communication bidirectionnelle.

Le premier instrument que nous envisageons vise à cerner le climat général de la communication du point de vue des participants, leurs opinions quant à la séance à laquelle ils ont participé et leur évaluation de la séance par rapport aux objectifs de départ. Cet instrument est tiré du rapport d'évaluation du projet CDES-AMICIS de F. Gauthier et G. Jomphe publié en mai 1977. Il s'agit pour les répondants participant à une séance de communication d'indiquer leurs préférences à quatorze items présentés sous la forme d'échelles de Likert.

Evaluation de la participaticipation à une séance de communication

Le but de ce questionnaire est de connaître votre opinion de cette séance de communication par satellite. Les échelles suivantes visent à évaluer vos pensées et vos sentiments relatifs à cette expérience. Certaines échelles vous sembleront peut-être inappropriée mais il demeure important que vous les complétiez toutes. Répondez rapidement, ne consacrant que quelques secondes seulement à chacune des échelles pour y encercler le chiffre de votre choix.

Indiquez comment vous décririez les rapports entre votre localité et l'autre localité pendant cette expérience.

1) égaux (1, 5/7) - inégaux
2) concurrentiels (,) - coopératifs
3) amicaux (,) - peu amicaux

Veuillez indiquer votre opinion de la séance d'aujourd'hui.

4) longue (,) - courte
5) désorganisée (,) - organisée
6) détendue (,) - tendue
7) chaleureuse (,) - froide
8) ennuyeuse (,) - captivante
9) plate (,) - dynamique
10) bonne (,) - mauvaise
11) inutile (,) - utile
12) variée (,) - monotone
13) fructueuse (,) - infructueuse
14) anarchique (,) - dirigée

15) Avez-vous atteint vos objectifs personnels lors de cette séance?
Non pas du tout _____ (1, 5/7) Oui tout à fait _____

16) Les buts de la séance étaient-ils clairs?
Non pas du tout _____ (1, 5/7) Oui tout à fait _____

17) Les buts de la séance ont-ils été atteints?
Non pas du tout _____ (1, 5/7) Oui tout à fait _____

18) Est-ce que la discussion était facile lors de la séance?
Non pas du tout _____ (1, 5/7) Oui tout à fait _____

19) Votre nom _____

NOTE: Nous vous demandons votre nom afin de pouvoir regrouper vos réponses avec celles que vous donnerez, le cas échéant lors d'une autre séance. Votre anonymat sera rigoureusement respecté.

Cet instrument pourrait aussi s'enrichir de questions ou énoncés visant à cerner le protocole visiteur-visité de F. Gauthier et G. Jomphe définissant comme suit:

> "Attitudes et comportements d'interlocuteurs étrangers qui se rendent visite; ces comportements se traduisent par un renforcement de l'appartenance à une institution ou à une structure sociale du lieu d'origine, par un renforcement des solidarités apparentes entre les membres de chaque groupe. Ces renforcements se font aux dépends d'une analyse critique des structures sociales du lieu d'origine, et aux dépends d'interrogations verbalisées sur la pertinence des façons de faire qui en découlent."

Le problème actuellement, c'est que nous ne pouvons prévoir le nombre exact de participants à chacune des séances de communication Baie St-Paul - Zenon Park. En pratique il faudrait administrer un questionnaire de ce genre à chaque participant à chacune des séances de communication.

Il deviendrait alors possible de faire le lien entre les communications publiques et les communications privées. De plus, si ce type d'instrument était aussi administré aux participants de Zenon Park il serait intéressant d'analyser les perceptions groupes à groupes.

A la fin des communications nous pourrions aussi nous servir de ce matériel pour décrire globalement la perception des participants à l'expérience SASKEBEC.

S A S K E B E C

LA COTE D'ECOUTE

Remarques générales

La population du Québec fait une large place à la télévision dans ses loisirs. En janvier 1976, d'après le service de recherche de Radio-Canada, le québécois moyen regardait le petit écran trente heures et douze minutes par semaine; les québécoises adultes consacraient trente-quatre heures par semaine et les adolescents quelques vingt-six heures par semaine.

En général les cotes d'écoutes de la télévision atteignent leur maximum en semaine de 19 heures à 22 heures 30 et le dimanche de 18 heures 30 à 22 heures 30. Les communications entre Baie St-Paul et Zenon Park seront diffusées par le câble local de 14 heures à 15 heures 30 et de 20 heures 30 à 22 heures 30. Les communications diffusées par câble l'après-midi ne devraient pas trop souffrir de la concurrence de la programmation habituelle offerte par les diverses stations de télévision qui couvrent le territoire de la région de Charlevoix. Il n'en ira pas de même, on peut déjà le prévoir, en soirée. Les émissions de SASKEBEC entreront directement en compétition avec les "gros canons" de la programmation régulière accessible à la télévision entre 19 heures et 22 heures 30. La population de Baie St-Paul aura, au moment des communications entre mars et mai 1978, déjà développé des habitudes

d'écoutes qu'il sera difficile de changer. De plus les émissions de SASKEBEC bien que diffusées à heures fixes alterreront d'une journée car le satellite n'est disponible qu'une journée sur deux. Certaines semaines SASKEBEC sera donc en ondes quatre jours et d'autres trois jours.

La cote d'écoute des émissions de SASKEBEC dépendra alors en large part de la publicité qui sera faite au projet dans chacune des deux municipalités. L'effort en ce domaine devra être plus marqué à Baie St-Paul qu'à Zenon Park en raison même de la taille de la population de Baie St-Paul. A Baie St-Paul, 80% environ des téléviseurs sont reliés au câble coaxial pour un total d'environ 1,200 abonnés. Une tranche de la population n'aura donc pas l'occasion de regarder les émissions de SASKEBEC chez elle alors qu'à Zenon Park tous les téléviseurs pourront recevoir les émissions de SASKEBEC. Enfin, le fait qu'à Baie St-Paul les émissions de SASKEBEC ne soient accessibles qu'aux seuls abonnés au câble vient accentuer encore la compétition qu'auront à mener les émissions de SASKEBEC aux programmations régulières accessibles aux auditeurs. Par définition en effet, l'éventail de stations accessibles est plus vaste pour les abonnés aux câbles que pour les non abonnés. En diffusant les émissions de SASKEBEC par câble on se place en situation de dure compétition.

Méthodologie

La méthodologie à utiliser pour mesurer la cote d'écoute, c'est-à-dire le pourcentage de personnes dans une région donnée qui écoutent une station ou une émission, pourra prendre plusieurs

formes selon le degré de précision que l'on veut atteindre dans l'estimé du pourcentage de la population à l'écoute.

L'usage courant en cette matière établi par le B.B.M.[1] veut que l'on établisse d'abord pour un secteur donné un échantillon systématique[2] des ménages du secteur. A partir de cet échantillon de ménages il faut établir un recensement de toutes les personnes de deux ans et plus, selon leur sexe et leur âge, résidant dans les ménages sélectionnés. On dispose alors de la liste échantillonnale dans laquelle on resélectionnera un échantillon systématique des personnes qui auront à compléter un cahier d'écoute. Le cahier d'écoute, de format de poche, est conçu de manière à ce que le répondant puisse indiquer, aux quinze minutes, le nom de la station de radio ou de télévision écoutée de même que l'émission et ceci de six heures le matin à la fin des émissions, pour toute une semaine du lundi au dimanche.

Quelques cinquante heures de communications entre Baie St-Paul et Zenon Park seront diffusées via le câble à toute la population de Baie St-Paul. La liaison Baie St-Paul - Zenon Park durera au total cent quinze heures. La période d'accès au satellite qui s'échelonne du 15 février au 15 mai 1978 sera utilisée comme suit selon les prévisions actuelles.

---

1. B.B.M.: "Bureau of Broadcasting Measurement". Il s'agit d'une coopérative formée des principaux radio-diffuseurs et télédiffuseurs du pays.
2. L'échantillon systématique est obtenu par le choix d'unités également espacées sur une liste donnée. Dans le cas d'un échantillon au dixième, on tire au hasard un nombre parmi les dix premières unités; si quatre est le résultat de ce tirage, l'échantillon comprendra les unités de la liste occupant les rangs 4, 14, 24, etc...

Nombre d'heures		Nombre de semaines
115	Période d'accès au STT: 15 février au 15 mai 1978	13
65	Echanges interactifs non diffusés pour régler les détails des communications diffusées	2 à 3
	Echanges interactifs non diffusés pour évaluer les communications diffusées	2 à 3
50	Echanges interactifs diffusés dans la population	6

Le fait que les cinquante heures de diffusion s'échelonne sur une période de six semaines, nous oblige à faire certains choix quant à la méthodologie à utiliser pour établir la cote d'écoute des émissions de SASKEBEC.

Nous ne connaissons pas encore l'horaire de diffusion des communications de SASKEBEC à l'intérieur de ces six semaines. Nous pouvons quand même supposer que leur fréquence ira en augmentant au début de la période six semaines et en décroissant vers la fin. En concentrant notre relevé de cote d'écoute sur les troisième et quatrième semaines, nous aurions une mesure indiquant l'intérêt de la population aux moments forts de l'expérience.

Une autre possibilité serait bien sûr de relever l'écoute durant toute la période de six semaines mais ceci risque de s'avérer vraiment trop onéreux. Pour chaque semaine d'écoute il faut en

effet n'utiliser qu'un échantillon. Supposons un échantillon systématique des foyers câblés de 10%; c'est 120 ménages qui participent au sondage, à raison de six semaines, cela représente 720 ménages, près de 60% des ménages câblés. A cette entreprise d'envergure nous préférons un moyen terme, à savoir deux échantillons auxquels on administrera un cahier d'écoute couvrant respectivement les troisième et quatrième semaines de la diffusion des communications de SASKEBEC.

Les échantillons

Nous pouvons choisir deux formules de sélection des échantillons. Une première formule consiste à sélectionner des personnes comme répondants. Nos résultats seraient alors un estimé de la population à l'écoute des communications de SASKEBEC diffusées par câble, résultats exprimés en pourcentage de la population. La seconde formule ne vise plus à estimer la portion de la population à l'écoute mais le nombre de ménages à l'écoute. Les résultats s'exprimeraient alors en pourcentage de ménages câblés à l'écoute des communications de SASKEBEC diffusées. Les avantages et désavantages des deux formules se résument au fait que la première est plus précise mais plus onéreuse tandis que la seconde s'avère moins onéreuse mais moins précise. Nous devrons nous interroger du point de vue de notre évaluation sur le degré de précision que nous voulons atteindre dans les cotes d'écoute du projet SASKEBEC. Est-il essentiel pour nous d'arriver à un estimé de la population à l'écoute ou peut-on se contenter d'un estimé des ménages à l'écoute.

a) Procédure échantillonale pour un estimé de la population à l'écoute des communications de SASKEHEC

1ere étape	Temps
Sélection de deux échantillons systématiques au dixième (10%) parmi l'ensemble des ménages abonnés au câble à Baie St-Paul	
1,200 abonnés environ 10% = 120 x 2 = 240 ménages	2 heures

2e étape	Temps
Recensement téléphonique des membres des ménages âgés de deux ans et plus selon l'âge et le sexe	
Maximum six appels par ménages Min: 240 ménages x 10 min. = 2,400 min. Max: 240 ménages x 16 min. = 3,840 min.	 40 heures (min.) 64 heures (max.)

3e étape	Temps
Mise au point de la liste échantillonale de chacun des échantillons. Classement selon le sexe (alphabétique) et classement selon l'âge	
2-12 ans: public enfant 13-17 ans: public adolescent 18- + : public adulte	18 heures

4e étape	Temps
Sélection systématique au dixième des répondants de chacun des deux échantillons	4 heures
Max: 600 répondants par échantillon, donc 1,200 répondants au total	
TOTAL	88 heures (max.)*

* c'est-à-dire 12.6 hommes/jours. Personnel non professionnel.

b) Procédure échantillonale pour un estimé de ménages à l'écoute des communications de SASKEBEC

1ere étape	Temps
Sélection de deux échantillons systématiques au dixième (10%) parmi l'ensemble des ménages abonnés au câble à Baie St-Paul	
1,200 abonnés environ	2 heures
10% 120 x 2 240 ménages	
TOTAL	2 heures*

* c'est-à-dire 0.3 homme/jours. Personnel non professionnel.

Du strict point de vue des ressources humaines nécessaires, il est inutile de s'étendre longtemps pour juger de l'économie appréciable qu'implique le choix d'un estimé des ménages à l'écoute. Cette option outre l'économie de ressources à l'étape de l'échantillonnage implique par rapport à un estimé de la population des économies au stade de l'administration, de la codification et de l'analyse des cahiers d'écoute. Dans la première formule c'est 1,200 cahiers d'écoute qu'il faut administrer, dans la seconde seulement 240.

Les cahiers d'écoute

Les cahiers d'écoute devront être conçus de manière à n'introduire aucun biais. Par exemple, des cahiers d'écoute qui ne relè-

veraient que les jours et les heures auxquels se tiendront les communications diffusées seraient biaisés. La seule vue par un répondant du cahier deviendrait une incitation à aller voir ce qui se passe sur le canal communautaire. De plus, nous risquerions de nous retrouver devant une majorité de cahiers d'écoute indiquant une très forte écoute des émissions de SASKEBEC. Il importe donc de "nager le poisson".

Pratiquement les cahiers d'écoute devront donc relever l'indicatif de la station écoutée, aux demi-heures pout tout l'après-midi et la soirée durant la semaine cible. Bien sûr, ne seront codées que les journées et les heures où il y a effectivement des émissions de SASKEBEC à l'horaire. Nous pourrions présenter l'opération aux ménages répondants comme une étude des types d'émissions les plus populaires à l'horaire de manière à ce que la future TVC exploite les moments creux pour diffuser à l'avenir ses propres émissions. Mais si nous devions faire réellement cette analyse il faudrait alors consacrer plus de ressources que nous n'en prévoyons ici.

Le fait de nous orienter vers un estimé des ménages à l'écoute ne nous interdit pas de demander au ménage répondant le nombre de personnes effectivement à l'écoute des émissions de SASKEBEC. Nous obtiendrons alors une mesure indirecte de la proportion de la population à l'écoute énormément moins précise cependant que si nous avions choisi un échantillon représentatif de la population.

Forme des cahiers d'écoute

Page type

Lundi ...	Station écoutée	Personnes à l'écoute			
		Sexe	2-12 ans	13-18 ans	18 ans +
12:00		H			
		F			
12:30		H			
		F			
13:00		H			
		F			
13:30		H			
		F			
14:00		H			
		F			
14:30		H			
		F			
15:00		H			
		F			
...		H			
		F			
24:00		H			
		F			

Mode d'administration

Les cahiers d'écoute seront administrés par voie postale aux ménages répondants dans la semaine précédant la semaine cible. Il faudra prévoir une enveloppe retour pré-affranchie de même que des rappels téléphoniques sur retardataires. A la rigueur on pourrait imaginer que des volontaires du projet SASKEBEC fassent une tournée des non répondants pour recueillir les cahiers d'écoute à domicile.

Compilation et résultats

La codification et l'analyse des résultats demeure une opération simple compte tenu de la nature même des données. Il faut déterminer dès maintenant si l'on tient à effectuer une analyse de toutes les émissions écoutées dans les ménages répondants où si l'on ne s'intéressera qu'à l'écoute des seules émissions de SASKEBEC. Ceci en regard de toute la semaine cible et aussi aux heures et journées d'émission de SASKEBEC.

Globalement les résultats nous permettrons d'établir pour chacune des émissions de SASKEBEC durant les semaines cibles la proportion de ménages à l'écoute de même qu'une approximation de la population à l'écoute.

S A S K E B E C

SONDAGE DESTINE A LA POPULATION DE BAIE ST-PAUL (POST-COMMUNICATION)

La cote d'écoute ne nous renseigne que sur la proportion de ménages à l'écoute pour chacune des émissions de SASKEBEC durant les deux semaines cibles. Cette opération ne nous fournit aucune indication quand aux réactions de la population de Baie St-Paul sur l'ensemble de l'expérience. Nous envisageons donc de recueillir à la fin de l'expérience, au moyen d'un sondage auprès des ménages abonnés au câble, un ensemble d'information susceptible de nous renseigner sur les réactions et l'appréciation de la population de Baie St-Paul.

Eléments du sondage

1. Perceptions, réactions et appréciation de la population de Baie St-Paul par rapport à l'organisation du projet:

   - information
   - représentativité de la population
   - choix de Zenon Park, de Baie St-Paul
   - durée de la période de communication, nombre de communication
   - durée des émissions

2. Perceptions, réactions et appréciation de la population de Baie St-Paul par rapport aux échanges des milieux scolaires et des groupes socio-communautaires:

   - fréquence de l'écoute (nombre d'heures approximatives)
   - qualité de l'image et du son
   - thèmes et sujets retenus
   - image de Baie St-Paul telle que transmise par les artisans du projet SASKEBEC
   - qualité de la langue parlée
   - qualité des dialogues entre les deux communautés
   - autre

3. Intérêt de la population envers les média communautaires:

   - la télévision communautaire (programmation, écoute prévue)
   - la radio communautaire

4. Connaître l'attitude de la population envers les francophones hors du Québec:

   - poursuite des échanges avec Zenon Park
   - désir d'échanger, de communiquer avec d'autres groupes francophones

5. Connaître l'attitude de la population face à d'autres projets d'utilisation du satellite:

   - désir d'échanger avec d'autres communautés éloignées

Echantillonnage et résultats

Ici comme nous nous centrerons sur un échantillonnage des ménages câblés. Les résultats de ce sondage qui s'adressera au chef du mé-

nage nous renseignera sur les perceptions et réactions du public adultes de la population de Baie St-Paul. Si nous désirons caractériser les réactions de d'autres publics, par exemple les enseignants ou les étudiants, il faudrait utiliser d'autres sondages.